

Délibération 3.01

Débat d'orientation budgétaire 2023

Intervention de Christine MOREL

Monsieur le Président,

Comme plusieurs intervenants l'ont souligné avant moi, nous constatons une évolution de la précarité sous toutes ses formes dans notre Département, même si celui-ci n'est pas un cas isolé.

Ainsi, pour ne citer que ces trois exemples :

- Avoir un travail, même à temps complet, ne suffit plus forcément pour subvenir à ses besoins fondamentaux et à ceux de sa famille ;
- Entrer dans la vie professionnelle demeure difficile pour nombre de jeunes, et pour ceux qui peuvent et veulent poursuivre leurs études, une partie d'entre eux sont exposés à des difficultés pour se loger, se nourrir ou se déplacer.
- L'évolution constante du nombre de familles monoparentales met en évidence l'inadaptation de beaucoup de dispositifs de solidarité qui n'ont pas intégré cette réalité.

Et je ne parle ici que des problématiques que nous évoquons régulièrement dans nos débats et à travers nos rapports parce que nous disposons d'éléments.

Il faut y ajouter, même si je vous l'accorde c'est plus compliqué à quantifier, toutes celles et tous ceux qui bien que pouvant prétendre à un accompagnement, à un soutien public, ne le sollicitent pas.

Et toutes celles et tous ceux qui vivent dans l'isolement, en dessous des radars comme on dit, qui se débrouillent pour survivre.

A l'évidence, comme d'ailleurs le dernier rapport en date de la Fondation Abbé Pierre vient encore une fois de le démontrer, la pauvreté s'étend, et les difficultés auxquels sont ou peuvent être confrontés les habitants, dès fois du jour au lendemain, se diversifient, se complexifient, aggravées par les crises qui se succèdent.

Face à ces réalités que nous connaissons bien tant dans nos communes avec entre autre nos CCAS qu'au niveau du département avec les travailleurs sociaux , je pense que nous ne pouvons pas nous contenter de simplement adapter nos dispositifs.

Sophie Hervé a eu raison de le dire : le relèvement des plafonds de ressources pour pouvoir prétendre au Fonds de Solidarité Logement est nécessaire, mais il ne peut pas être suffisant. Nous ne pouvons pas faire l'impasse d'une évaluation complète pour en réviser son règlement afin qu'il réponde réellement aux réalités et aux besoins.

Je pense qu'il en va de même pour le règlement départemental d'aide sociale. Les ajustements apportés à celui-ci, comme ceux adoptés lors de notre dernier conseil sont utiles, mais insuffisant.

La révision de nos dispositifs de solidarité individualisés nous apparaît indispensable.

Tout comme l'est la définition d'un vrai programme d'actions pour faire reculer le non recours aux droits.

Ce souci est exprimé régulièrement ici, et des annonces ont été faites. Mais pour quels résultats concrets ? Il faut vraiment passer à la vitesse supérieure et agir avec plus d'ampleur.

Un dernier point concernant la jeunesse.

Suite au Plan 2018-2021 pour faire évoluer la politique jeunesse de notre collectivité, vous nous avez annoncé l'année dernière votre volonté d'ouvrir un travail collectif pour aller plus loin.

Aujourd'hui nous sommes en train de débattre des orientations budgétaires du Département et les jeunes, hormis les collégiens et ceux dépendant de l'Aide sociale à l'enfance, sont cités 2 fois seulement :

- En page 122 : Pour nous annoncer un Plan pluriannuel de la jeunesse afin, je cite le rapport : « de mieux accompagner les concitoyens, les initiatives de territoires et le soutien de l'engagement associatif »... D'accord mais encore ?
- Et en page 121 : Pour lutter contre la radicalisation.

Franchement je suis surprise.

Par conséquent, je me permets de renouveler ici la proposition déjà développée par notre groupe précédemment : pour que soit étudiée la possible, et j'ajoute souhaitable, expérimentation en Seine-Maritime d'un Revenu minimum d'autonomie pour les jeunes.

Des jeunes dont un tiers en Seine-Maritime vit en dessous du seuil de pauvreté. Des jeunes qui dépendent de la Banque Alimentaire et d'associations caritatives pour se nourrir pour survivre.

Des départements se sont engagés dans des expérimentations pour tenter de combler un besoin. Ne peut-on au moins aller voir en Haute-Garonne, en Loire-Atlantique, en Gironde ce que cela donne et nous en faire un retour ?

N'oublions jamais que les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain et que c'est leur avenir mais aussi le nôtre que nous préparons. Et que pour faire société nous ne devons pas proposer uniquement des demi-mesures.